

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 23

**MINISTERE DU
TOURISME ET DES LOISIRS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 317: DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	16
2.2.	PROGRAMME 318: PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	24
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	27
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	28
2.3.	PROGRAMME 319: AMELIORATION DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS	32
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	33
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	34
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	35
2.4.	PROGRAMME 320: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	41

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	42
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	43
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	43
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	45
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	50
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	51
3.2.	LEÇONS APPRISES	55
3.3.	PERSPECTIVES	55

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

1.1.1 Présentation des priorités nationales

La politique de développement des activités touristiques et des loisirs tire son essence des instruments de prospective et de planification que sont la Vision du Cameroun à l'horizon 2035 et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020.

Aussi, l'ambition de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » intègre –t-elle quatre objectifs généraux à savoir :

- 1- réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- 2- devenir un pays à revenu intermédiaire ;
- 3- atteindre le stade de Nouveau Pays industrialisé ;
- 4- renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Le DSCE, cadre de référence de l'action gouvernementale à l'horizon 2020, constitue la première phase de mise en œuvre de la Vision 2035. Il met l'accent sur l'accélération de la croissance et la création d'emplois formels comme stratégies de réduction de la pauvreté, au moyen principal du renforcement de la compétitivité et du développement des filières de production.

Le secteur «Industries et Services» dont relève le Ministère du Tourisme et des Loisirs a été identifié parmi les sept secteurs d'activités à partir desquels le Cameroun pourra améliorer son taux de croissance et créer des emplois décents, afin d'assurer son développement. Ce secteur qui a des effets d'entraînement importants sur l'agriculture, l'investissement et les exportations des produits à forte valeur ajoutée » a pour objectif suivant le DSCE d' « assurer l'industrialisation à travers la transformation, la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations ».

En échangeant les biens et services nationaux consommés sur place contre des devises, le tourisme est en effet considéré à juste titre comme une industrie d'exportations.

Ainsi, l'arrivée massive des touristes constitue une source indéniable de rentrées financières tant dans les caisses de l'Etat que dans celles des entreprises touristiques et connexes.

De plus, le développement du tourisme et des loisirs concourt à atteindre les objectifs précédemment définis dans la mesure où il permet non seulement de créer des emplois directs, indirects et induits, mais aussi de générer les ressources financières et fiscales grâce aux investissements privés et publics.

Les principaux objectifs fixés par le DSCE en matière de développement du tourisme sont de deux ordres :

- Accueillir au moins un million (1 000 000) de touristes internationaux par an à l'horizon 2020 ;
- Promouvoir le tourisme intérieur au terme de la même période.

Lorsque l'on sait qu'en 2010 le Cameroun a acquis le statut de destination touristique approuvée au sens de l'OMT avec 572 729 arrivées de touristes internationaux, qu'en 2014 on a enregistré 950 000 arrivées internationales et qu'en 2016 on pourrait accueillir 2 millions de

touristes internationaux, il y a lieu de penser que l'objectif stratégique d'accueillir au moins un million de touristes internationaux à l'horizon 2020 tel que retenu dans le DSCE sera largement dépassé.

Pour ce faire, à la lumière des orientations contenues dans le DSCE, « le dispositif institutionnel de promotion du tourisme sera revu et renforcé en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux collectivités territoriales décentralisées en la matière. Quant à l'approche marketing à déployer, il s'agira d'identifier dans le riche potentiel camerounais et de retenir un nombre de sites touristiques prioritaires à fort potentiel de développement, puis de construire autour de ceux-ci des produits touristiques intégrés. Un code incitatif dans les domaines du tourisme et des loisirs sera mis en place afin de stimuler l'investissement privé et partant, la création d'emplois dans cette filière. Les ressources budgétaires conséquentes pourront financer l'effort d'accompagnement attendu de l'Etat. Dans le même temps, des mesures seront prises en vue de développer le tourisme intérieur. »

La mise en place de ce dispositif institutionnel et réglementaire sera ainsi propice à la promotion du tourisme et des loisirs, à l'amélioration de la qualité de l'offre touristique et des loisirs. Elle participe en tout état de cause de la vision de faire du « Cameroun : la première destination en Afrique sub-saharienne », où non seulement les touristes conquis séjourneront assez longtemps mais aussi et surtout auront envie de revenir.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n°2012/291 du 21 juin 2012, le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs.

A ce titre, il est chargé:

- de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme, aux parcs d'attraction et aux parcs de loisirs;
- de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs;
- de la promotion du tourisme intérieur en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du contrôle de la qualité de service dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
- de la promotion des parcs d'attraction et des parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs
- du contrôle des établissements de tourisme, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du suivi de la formation en matière touristique et hôtelière, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le MINTOUL assure la liaison entre le Gouvernement et les associations ou les organismes privés nationaux ou étrangers intéressés par le tourisme au Cameroun.

Il suit les activités de l'Organisation Mondiale du Tourisme et celles des organisations internationales de coopération en matière de tourisme et de loisirs, en liaison avec les autres Administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur :

- les sociétés hôtelières à capital public ;
- les établissements publics de formation touristique et hôtelière.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que plusieurs professionnels du secteur touristique, organisés en syndicats ou en associations, participent au développement du tourisme camerounais.

Il est également important de relever que le tourisme et les loisirs sont au demeurant des activités transversales. De ce fait, les compétences de certaines administrations publiques ont une incidence majeure sur le tourisme. Il en est ainsi sans souci d'exhaustivité notamment :

- du Ministère des Relations Extérieures pour ce qui est de la délivrance des visas de séjour ;
- du Ministère des Travaux Publics en ce qui concerne le désenclavement des voies d'accès aux sites touristiques ;
- du Ministère des Transports pour l'apposition des panonceaux directionnels ainsi que pour la gestion des modes de déplacement ;
- du Secrétariat d'Etat à la Défense et de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale pour ce qui est de la sécurité et de la protection des touristes, etc.

Toutes ces administrations sont membres du Conseil National du Tourisme (CNT).

Il s'agit d'un organe créé par décret n° 99/112 du 27 mai 1999 et présidé par le Premier Ministre Chef du Gouvernement, regroupant les administrations publiques et privées, ainsi que les structures partenaires du tourisme. Il est chargé, dans le cadre des sessions qu'il tient deux fois par an :

- d'étudier et de proposer au Gouvernement toutes mesures ou tous aménagements susceptibles de faciliter l'entrée et le séjour des touristes au Cameroun ainsi que leur sortie et leur sécurité ;
- d'émettre un avis sur toutes les questions dont il est saisi par le Ministre chargé du Tourisme et des Loisirs ;
- d'une manière générale, de faire au Gouvernement toutes propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme et des loisirs, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs.

Ce cadre de concertation facilite la collaboration harmonieuse entre les différentes administrations qui en sont membres, même si l'on peut regretter que les recommandations du CNT ne soient pas toujours suivies d'effets.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

De ce qui précède et compte tenu des défis qui interpellent le sous-secteur touristique, le Ministère du Tourisme et des Loisirs s'est donc fixé comme objectif stratégique, en cohérence avec le DSCE, d' « accueillir au moins 1 million de touristes internationaux et 6 millions de touristes internes par an à l'horizon 2020 » et partant, de rendre la destination Cameroun plus attractive et plus compétitive.

Pour remplir convenablement ses missions, le Ministère du Tourisme et des Loisirs s'est doté de trois programmes opérationnels et d'un programme support, à savoir :

Programme 1 : Développement de l'offre touristique et des loisirs ;

Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs ;

Programme 3 : Amélioration des autres politiques de développement du tourisme et des loisirs;

Programme 4 (support): Gouvernance et appui institutionnel dans le sous secteur tourisme et loisirs

La mise en œuvre des différents programmes a été effectuée dans un environnement économique international caractérisé par une reprise timide de l'économie au plan mondial et national. Ce qui a nécessité des efforts, tous secteurs confondus, pour atteindre les objectifs de croissance prévus dans le DSCE sur la période 2010-2020 à savoir 5,5% en moyenne annuelle.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

Dans le cas précis du secteur touristique, il faut relever la situation sécuritaire préoccupante aux frontières terrestres de la Région de l'Extrême de Nord en 2012 due aux exactions perpétrées par la secte islamiste boko haram, tout comme le phénomène des incursions et des attaques des bandes armées en provenance des pays voisins, notamment la RCA. A cela s'ajoutent les coupeurs de route le grand banditisme urbain.

Toutefois, ce climat d'insécurité n'a pas totalement plombé la fréquentation de la destination Cameroun. C'est ainsi que le nombre de touristes internationaux est passé de 912 000 en 2013 à 950 000 en 2014, soit une hausse d'environ 4,17% et ce, confirmant ainsi le statut de destination touristique du Cameroun conquise depuis 2010.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 317

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS

Responsable du programme

MBOHOU SOULEMANOU
Directeur des Entreprises Touristiques

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Cameroun dispose de près de 837 sites naturels, historiques, culturels qui constituent de véritables points d'attraction touristiques, auxquels s'ajoutent des espaces de loisirs en cours de création. Son parc hôtelier sous gérance directe du MINTOUL est dans un état de délabrement avancé. Il existe des structures touristiques et de loisirs privées, mais malheureusement certaines évoluent en marge de la réglementation en vigueur. Le programme 317, développement de l'offre du tourisme et des loisirs, doit permettre sans nul doute de doter le Cameroun des infrastructures touristiques et des loisirs et de disposer ainsi des produits touristiques susceptibles d'être consommés tant par les touristes internationaux qu'internes. Ce programme comporte quatre actions déclinées en des activités et tâches.

Quand on sait que le coût de valorisation d'un site touristique varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA, voire 5 milliards de FCFA (selon l'envergure et la renommée du site), il y a lieu de prioriser les sites à aménager. Ainsi, compte tenu surtout des contraintes budgétaires et à l'aune du DSCE, il faut choisir un nombre restreint des sites pour procéder à leur valorisation. L'aménagement d'un site touristique porte à la fois sur la sécurisation (délimitation), le désenclavement (construction ou réhabilitation de la voie d'accès) et sa mise en valeur ou viabilisation.

Le Parc Hôtelier de l'Etat compte près de 27 hôtels et campements dont deux sont exploitables. Le reste des structures demande à être réhabilitées, en plus de celles qui pourront être construites selon les besoins. Pour construire/réhabiliter une structure d'hébergement de grosse facture, il faut prévoir des moyens financiers importants dont les montants peuvent dépasser 10 milliards de francs CFA pour certains. Même si le Ministère du Tourisme et des Loisirs n'a pas pour vocation première la construction des hôtels et des restaurants, il n'en demeure pas moins que la timidité des investissements privés touristiques, le conduit à investir dans cette filière. Par des investissements étatiques, la capacité hôtelière devrait être améliorée dans les villes aux potentialités touristiques avérées.

Avec l'élargissement des missions du MINTOUL aux loisirs, les parcs des loisirs et les parcs d'attraction, véritables méga espaces récréatifs, devraient être également construits dans quelques villes. Ce sont des constructions naissantes de l'imagination humaine en vue de combler la carence en sites naturels. Aménager un parc de loisirs, un village de vacances ou un espace de loisirs demanderait entre 4 et 5 milliards de francs CFA.

Le programme 317 vise ainsi l'amélioration de la qualité du réceptif de la Destination Cameroun, et compte quatre actions majeures.

Action 1 : Valorisation des sites touristiques

Action 2 : Développement des Infrastructures hôtelières

Action 3 : Développement des Infrastructures de loisirs

Action 4 : Amélioration des prestations dans toutes les structures touristiques.es touristiques.

OBJECTIF	Améliorer la qualité des infrastructures touristiques et de loisirs.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures touristiques mises en valeur
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	9.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	15.0
Indicateur	Année cible:	2016
	Intitulé:	Nombre d'infrastructures des loisirs mises en valeur
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	4.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES
	Action 02:	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES
	Action 03:	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS
	Action 04:	AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES STRUCTURES TOURISTIQUES
DOTATIONS INITIALES	AE 7 731 874 000	CP 5 341 874 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBOHOU SOULEMANOU, Directeur des Entreprises Touristiques	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Parmi les sites touristiques répertoriés à travers le triangle national, 58 ont connu un début d'aménagement. Suivant le DSCE, le Cameroun doit être une destination touristique à l'horizon 2020. Avec autant de sites, cet objectif peut être atteint vu la contribution que pourraient apporter les sites qui ont connu une viabilisation et une mise en valeur.

Le parc hôtelier de l'Etat, patrimoine important, est dans un état de délabrement avancé, avec une capacité limitée ne favorisant pas sa meilleure rentabilité d'où la nécessité de sa construction/réhabilitation pour améliorer la contribution efficace de l'énorme potentiel du secteur du tourisme et des loisirs au financement du Budget de l'Etat.

Depuis la fermeture de la quasi-totalité des salles de cinéma et devant l'insuffisance des salles de spectacles et des espaces récréatifs, on constate une prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquences l'accentuation des fléaux sociaux (VIH SIDA, l'alcoolisme, la dépravation des mœurs, la déperdition scolaires etc.). Le développement des loisirs confié au Ministère en charge du tourisme en 2012 et faisant partie de l'offre touristique doit prendre corps comme répondant.

A travers l'opération d'assainissement du secteur du tourisme et des loisirs, on constate que certains investisseurs privés ont et continuent à réaliser des infrastructures sans se conformer à la réglementation en vigueur et ne soucient pas de la qualité de services rendus. C'est à ce titre qu'il est important d'améliorer les prestations dans ces structures à travers des sessions de la Commission Nationale Technique et la Commission de Classement des Entreprises Touristiques toutes deux aboutissant à la délivrance des agréments.

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, le loisir, perçu comme une composante essentielle de toute société qui valorise le développement des citoyennes et citoyens responsables, constitue une mesure complémentaire de développement culturel et fait partir des moyens pouvant contribuer à baisser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, du désœuvrement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme qui sont souvent associé à un manque d'estime de soi.

D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture « les loisirs, en particulier s'ils comportent les activités physiques, sont indispensables aux mieux-être individuel et collectif, doivent être considérés comme une partie essentielle et intégrale des systèmes de santé et de l'éducation et doivent occuper une place prioritaire dans les programmes nationaux. »

Le programme ayant cet objectif se déploie au moment où l'insécurité liée aux exactions de la secte Boko Haram dans l'extrême nord du pays qui est une zone touristique par excellence et les incursions des rebelles centrafricains à l'Est du pays mettant à mal ainsi la stabilité du pays. Par ailleurs, ce programme doit s'implémenter en tenant compte du cadrage budgétaire dont le montant annuel qui lui est alloué reste loin du minimum pour conduire un des projets qu'il soit la viabilisation d'un site touristique, la construction/réhabilitation d'un hôtel ou campement ou la construction d'un parc de loisirs.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Globalement le taux technique de réalisation de l'indicateur du programme 1 est de 0%.

En effet, dans l'ensemble, la formulation de l'indicateur du programme n'a pas permis de prendre en compte les réalisations partielles des activités (certaines tâches) ceci étant valable pour la quasi-totalité des indicateurs des actions du programme.

Néanmoins, les différentes phases des activités exécutées ou à exécuter permettront à terme d'atteindre les résultats escomptés à l'horizon 2016, moyennant l'implication des autres départements ministériels.

On note une moyenne de 80% de taux de réalisation des tâches inscrites dans le programme.

Analyse de la performance globale du Programme N°1

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	0	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	0	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 809 325 671	CP 5 419 325 671
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -77 451 671	Ecart CP -77 451 671
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 619 283 233	CP 3 448 683 024
TAUX DE CONSOMMATION	72 %	63,6 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES	- le projet de construction/réhabilitation d'un hôtel ou d'un campement, la valorisation d'un site touristique ou la construction d'un parc de loisirs n'est pas insécable ; les indicateurs des actions de	

RESSOURCES	ce programme qui se résumant en nombre d'infrastructures ; - les projets du programme nécessitent beaucoup de moyens ; les ressources allouées sont insuffisantes, il n'est pas possible de d'améliorer le taux de 0% avant cinq ans ; - le BIP alloué au MINTOUL reste en deçà du minimum des besoins à satisfaire pour 06 projets qui coûtent plus 4 milliards chacun sur trois ans, ce BIP de 4 milliards accordés pour tout le programme ne permet pas donner une visibilité de l'indicateur ; - les tâches contenues dans les actions ont connu une nette évolution qui n'influence pas le taux de l'indicateur du programme ; - la lourdeur dans les procédures de passation des marchés auprès du MINMAP ne facilite pas la réalisation même totale d'une activité ; - Les ressources financières allouées à la réalisation des infrastructures touristiques et des loisirs étaient partielles, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible planifiée de l'indicateur ;
PERSPECTIVES 2015	- la multiplicité des indicateurs de certaines actions doivent être structurés et revus à un seul indicateur pour permettre une évaluation aisée année après année; - préparation à temps des éléments de maturité avant le démarrage de l'année budgétaire ; - restaurer et étendre le Parc Hôtelier de l'Etat pour permettre l'accueil des grands événements et le logement de touristes; - définir les indicateurs en rapport aux activités du programme ; ce qui permettra d'avoir un suivi réel et planifié ; - allouer plus de moyens financiers compatibles avec les besoins, notamment des projets liés à l'organisation des CANs 2016 et 2019.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES

- la valorisation d'un site touristique nécessite d'importants moyens financiers évalués, selon sa nature entre 1,5 à 5 milliards de FCFA. Mais, la modicité des moyens alloués a conduit le MINTOUL à aménager certains sites touristiques prioritaires dont leur viabilisation a été échelonnée sur plusieurs années en vue de leur rendre opérationnels. A ce rythme nous risquons d'achever l'aménagement d'un site touristique en 10 ans.
- les indicateurs actuellement retenus n'ont pas pris en compte les aménagements partiels réalisés dans les sites touristiques grâce aux budgets alloués. D'où des résultats techniques déclarés de 0%. Nos résultats à l'horizon 2016 seront plus visibles ; il faut définir des indicateurs triennaux compte tenu de la nature des projets du programme.

OBJECTIF	Aménager les sites touristiques prioritaires								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sites touristiques aménagés, délimités et sécurisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		9.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	824 285 000	734 285 000	804 152 175	714 152 175	478 329 598	564 156 535	59,5 %	79 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le Cameroun dénommé «Toute l'Afrique dans un pays », dispose d'un riche potentiel touristique compte tenu de sa diversité climatique, écologique et culturel. Les nombreux touristes sont appelés à découvrir la diversité de nos sites touristiques qui demeurent insuffisamment valorisés. Dans ces sites pas d'infrastructure de base qui profitent aux populations riveraines pouvant améliorer leur condition de vie qui est une mission régaliennne de l'Etat. La découverte de nos produits touristiques phares vecteurs de brassage culturel des peuples n'est pas jusqu'à présent faite pourtant à travers ces sites il est possible de la faire. A l'heure où notre pays est classé sur la bande rouge, il est temps de développer de produits de proximité pouvant attirer des touristes dans les zones non touchées par l'insécurité et ceci à travers la valorisation des sites touristiques. 15 sites touristiques repartis sur l'ensemble du territoire et en fonction de leur nature ont été retenus pour être aménagés et compte tenu du montant du BIP alloué qui reste en deçà des prévisions.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	1. Développement de la « Route de l'Esclave » à Bimbia : Gros œuvre de la structure d'accueil comprenant un centre d'interprétation réalisé ; 2. Acquisition et pose des panneaux directionnels des sites touristiques : 21 panneaux directionnels livrés et en cours de pose; 3. Elaboration des normes d'aménagement des sites touristiques : Les normes d'aménagements en cours de finalisation ; 4. Aménagement du site touristique du Lac Oku : La construction du Bar/restaurant achevé; 5. Aménagement de la « Route de Kiiki » : construction d'une structure d'accueil, aménagement de la voie d'accès ; 6. Aménagement des Grottes du Mont Djim à Galim Tignère (Nyem-Nyem) : construction de la piste d'ascension et un refuge ; 7. Espace touristique au Lamidat de Tignère : construction d'un local d'exposition ; 8. Aménagement du Lac Pangnéré : Aménagement des VRD et des berges du Lac ; 9. Aménagement du Site touristique Mont Djoumbal/Banyo : aménagement des VRD et construction de bancs publics ; 10. Aménagement des Chutes d'Ekom-Kam : Construction des escaliers d'accès avec glissière de sécurité ; 11. Aménagement des Chutes de Lancrenon : construction des escaliers d'accès aux pieds des chutes ; 12. Aménagement des Berges de la BENOUE : aménagement de la voie d'accès ; 13. Aménagement du Parc National de Deng Deng : une structure d'accueil et un boukarou d'hébergement construits ; 14. Aménagement du Lac Awing : Bar/restaurant équipé, VRD et voies bétonnées construites; 15. Aménagement du Lac Oku : Construction du Bar/restaurant finalisée ; 16. Aménagement du Mont Atlantika : la construction de deux boukarous finalisée.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- la valorisation d'un site touristique nécessite d'importants moyens financiers évalués, selon sa nature entre 1,5 à 5 milliards de FCFA. Mais, la modicité des moyens alloués a conduit le MINTOUL à aménager certains sites touristiques prioritaires dont leur viabilisation a été échelonnée sur plusieurs années en vue de leur rendre opérationnels. A ce rythme nous risquons d'achever l'aménagement d'un site touristique en 10 ans. - les indicateurs actuellement retenus n'ont pas pris en compte les aménagements partiels réalisés dans les sites touristiques grâce aux budgets alloués. D'où des résultats techniques déclarés de 0%. Nos résultats à l'horizon 2016 seront plus visibles ; il faut définir des indicateurs triennaux compte tenu de la nature des projets du programme.
Perspectives 2015	- Poursuivre la valorisation des sites touristiques à travers la construction des infrastructures de base (route d'accès, eau, électricité,...) et des infrastructures touristiques (structure d'accueil et d'hébergement, et autres équipements touristiques). - Allouer suffisamment des moyens adéquats pour valoriser les nombreux sites touristiques prioritaires disséminés sur l'ensemble du territoire et qui constituent les principaux motifs de la visite de la destination Cameroun. - Revoir l'indicateur relatif aux sites touristiques retenu et intitulé « nombre de sites touristiques aménagés » compte tenu des résultats attendus à la fin de chaque année budgétaire.

Action 02 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES

- Le marché de Centre Touristique de Meyomessala est tombé en forclusion à cause des lenteurs des procédures de passation du marché;
- l'indicateur était mal formulé pour 2016 car les travaux de construction/réhabilitation concernent 08 hôtels ;
- A Ebolowa, le prestataire est en avance sur les travaux, mais les paiements ne suivent pas normalement. Les décomptes sont validés et payés après 06 mois au lieu de 60 ou 90 jours. De même l'avenant a mis un an pour être validé quand même le contenu technique de l'avenant n'a pas changé.

OBJECTIF	Valoriser et restaurer le patrimoine hôtelier de l'Etat								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campements et hôtels construits, réhabilités et équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campements et hôtels ouverts				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		9.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	6 495 000 000	4 195 000 000	6 592 584 496	4 292 584 496	4 728 553 555	2 516 965 937	71,7 %	58,6 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le parc hôtelier de l'Etat couvre les 10 régions du Cameroun. Son état de délabrement avancé et sa capacité limitée ne favorisent pas sa rentabilité. Il y a nécessité de le réhabiliter, gage de sa contribution au financement du Budget de l'Etat ; L'état des préparatifs pour accueillir les grands événements d'envergure internationale nous oblige dans ce sens à doter le Cameroun des grandes infrastructures hôtelières conformes aux standards internationaux et compétitifs. L'insécurité ambiante dans les hôtels privés oblige l'Etat selon le contexte à mettre en valeur ses structures d'hébergement.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Achèvement des gros œuvres, second œuvre partiel du bâtiment principal R+6 + 02 Sous Sol, et VRD partiel (piscine) de l'hôtel 4* d'Ebolowa ; - réhabilitation d'un pavillon de 04 chambres, réhabilitation partielle de la terrasse du bar-restaurant du centre d'accueil de Kribi ; - réhabilitation le pavillon résidentielle n°17 (02 chambres + salon + terrasse), réhabilitation du chalet de la réception et du bar du Centre Climatique de Dschang ; - achèvement du gros œuvre et du second œuvre du bâtiment principal du Centre Touristique du Mayo kan; - réhabilitation de 02 pavillons de la Base vie de Ngop Rey.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le marché de Centre Touristique de Meyomessala est tombé en forclusion à cause des lenteurs des procédures de passation du marché; - l'indicateur était mal formulé pour 2016 car les travaux de construction/réhabilitation concernent 08 hôtels ; - A Ebolowa, le prestataire est en avance sur les travaux, mais les paiements ne suivent pas normalement. Les décomptes sont validés et payés après 06 mois au lieu de 60 ou 90 jours. De même l'avenant a mis un an pour être validé quand même le contenu technique de l'avenant n'a pas changé.
Perspectives 2015	- préparation à temps des éléments de maturité avant le démarrage de l'année budgétaire ; - qu'il y ait plus de moyens financiers et techniques pour les gros projets surtout ceux liés à l'organisation des CANs 2016 et 2019 ; - restaurer et étendre le Parc Hôtelier de l'Etat pour permettre l'accueil des grands événements ; - continuer à relever les standards des infrastructures d'accueil par les opérations d'agrément, classement et reclassement des établissements du tourisme et des loisirs, en vue d'optimiser la compétitivité du réceptif de la Destination Cameroun et d'améliorer ainsi la qualité des prestations ; - Compte tenu de la taille et du coût global de certains de nos projets, il serait souhaitable de les inscrire en pluri annualité.

Action 03 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

- les indicateurs n'ont pas permis de prendre en compte les réalisations partielles ; certes les résultats techniques indiquent 0% mais des activités concrètes ont été réalisées par phase, ce qui démontre une progression dans la finalisation des projets programmés à l'horizon 2015 ;
- Les indicateurs de l'action 3 prévoyaient de construire 2 infrastructures de loisirs et de réaliser 03 études architecturales et techniques à l'horizon 2018. En 2014, 04 projets de constructions ont démarré et 05 études ont été réalisées soit 09 projets d'infrastructures engagés;
- Les ressources financières allouées à la réalisation des infrastructures de loisirs depuis 2014 est environ 10% du coût total du projet. A ce rythme l'achèvement d'un projet de construction et la mise en exploitation d'un parc prendront pas moins de 10 ans.

OBJECTIF	Améliorer l'offre des loisirs.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de parcs de loisirs, de parcs d'attraction, de station nautiques et villages de vacance construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'études architecturales et techniques des parcs d'attractions et de loisirs réalisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	340 000 000	340 000 000	340 000 000	340 000 000	339 811 080	302 373 256	99,9 %	88,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Avec la fermeture de la quasi-totalité des salles de cinéma et devant l'insuffisance des salles de spectacles et des espaces récréatifs, l'on constate une prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquences l'accentuation des fléaux sociaux (VIH SIDA, l'alcoolisme, la dépravation des mœurs, déperdition scolaires etc.), notamment en milieu jeunes ; - la prolifération des salles des jeux du hasard ne respectant pas les règles en vigueur ; - la montée en puissance des TIC et des sites internet non contrôler ; Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, le loisir perçu comme une composante essentielle de toute société qui valorise le développement de citoyennes et citoyens responsables, constitue une mesure complémentaire de développement culturel et fait partie des moyens pouvant contribuer à baisser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, du désœuvrement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme qui sont souvent associés à un manque d'estime de soi. D'après l'Organisation des Nation Unies pour l'Education, la Science et la Culture « les loisirs en particulier, s'ils comportent les activités physiques, sont indispensables aux mieux-être individuel et collectif, doivent être considéré comme une partie essentielle et intégrale des systèmes de santé et de l'éducation, et doivent occuper une place prioritaire dans les programmes nationaux. »								

	C'est dans ce cadre que le MINTOUL a mis un accent sur le développement des infrastructures de loisirs afin de contribuer à l'enrichissement de la vie et à l'épanouissement des personnes, de lutter contre le stress, de prévenir les problèmes de santé. La lutte contre la délinquance juvénile permet également d'améliorer les résultats scolaires.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	LA STATION NAUTIQUE DE MAGA : - Construction d'une case obus Mousgoum d'hébergement ; - Réalisation d'un forage ; - Réalisation d'un local technique ; LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO : - Finalisation des travaux de la structure d'accueil (second œuvre) ; - Réalisation d'un forage ; - Réalisation d'un local technique ; AMENAGEMENT DU PARC DE LOISIRS D'EBOWA - Finalisation des travaux de la structure de restauration (second œuvre) ; - Aménagement des aires de sports de plein air. AMENAGEMENT DU VILLAGE DE VACANCE - Aménagement de la voie d'accès ; - Raccordement du site au réseau CDE ; Délimitation du site.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- les indicateurs n'ont pas permis de prendre en compte les réalisations partielles ; certes les résultats techniques indiquent 0% mais des activités concrètes ont été réalisées par phase, ce qui démontre une progression dans la finalisation des projets programmés à l'horizon 2015 ; - Les indicateurs de l'action 3 prévoyaient de construire 2 infrastructures de loisirs et de réaliser 03 études architecturales et techniques à l'horizon 2018. En 2014, 04 projets de constructions ont démarré et 05 études ont été réalisées soit 09 projets d'infrastructures engagés ; - Les ressources financières allouées à la réalisation des infrastructures de loisirs depuis 2014 est environ 10% du coût total du projet. A ce rythme l'achèvement d'un projet de construction et la mise en exploitation d'un parc prendront pas moins de 10 ans.
Perspectives 2015	- Pour atteindre les objectifs préconisés en 2018, Il serait souhaitable que le projet de construction de parc de loisirs soit inscrit en pluri annualité compte tenu de la modicité de moyen alloué au projet - le coût moyen d'un parc de loisirs (construction équipement et mise en exploitation) est d'au moins 3,5 milliards - Validé l'unité physique lié au parc de loisirs : « espace de loisirs aménagé » Ou, afin de rendre compte des avancées des activités budgétisées, on peut redéfinir l'indicateur.

Action 04 AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES STRUCTURES TOURISTIQUES

- S'agissant du classement, 2014 a connu les préparatifs techniques pour le classement des hôtels 4 et 5* ; de plus les ressources sont très négligeables par rapport aux besoins, les difficultés des équipes d'inspecteurs de faire le classement en autonomie de moyens logistiques d'hébergement, de restauration et de transport;
- Les insuffisances relevées dans les dossiers montés par les promoteurs ont plombé les objectifs fixés;

OBJECTIF	Agréer, classer et reclasser les entreprises touristiques et des loisirs								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions de la CTN-ET et CC-ET tenues				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 33,33 %		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		18.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		54.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12						
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'établissements d'hébergement, de restauration, de loisirs, d'agences et de guides autorisés, classés ou reclassés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 187%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		537.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		638.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		189						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	72 589 000	72 589 000	72 589 000	72 589 000	72 589 000	65 187 296	100 %	89,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le cadre législatif et réglementaire élaboré à la fin des années 90 en partenariat avec le secteur privé est un outil essentiel qui garantit la qualité du réceptif (structures d'accueil, équipements, personnel, prestations), en un mot la compétitivité de la destination Cameroun ; - la signature de la circulaire du PM sur l'incitation à l'investissement privé en territoire camerounais a permis l'affluence de dossiers pour les demandes d'agréments ; - Mauvaise connaissance des exigences de qualités et des textes régissant l'activité touristique ; - l'insécurité créée par la secte <i>Boko Haram</i> et la lutte engagée contre cette secte à l'Extrême Nord du pays et les incursions des rebelles centrafricains à l'Est du pays ont affecté le secteur du tourisme et des loisirs ; il difficile de faire un classement. C'est le cas également de la non motivation du secteur privé à investir dans ces zones; -Besoins réels d'implication de certains promoteurs du secteur du tourisme dans le processus de l'amélioration des prestations ; -Une opération coup de poing visant à lutter contre la clandestinité des établissements du tourisme et de loisirs ; -le secteur est animé d'une demande forte assortie d'une recherche d'une qualité exigeante.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- 12 sessions du CNT-ET à raison d'une session par mois ; - Délivrance des autorisations et des panonceaux ; - Des séances d'imprégnation sur le classement et le reclassement ; - préparation des dossiers techniques et imprégnation des acteurs du secteur.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- S'agissant du classement, 2014 a connu les préparatifs techniques pour le classement des hôtels 4 et 5* ; de plus les ressources sont très négligeables par rapport aux besoins, les difficultés des équipes d'inspecteurs de faire le classement en autonomie de moyens logistiques d'hébergement, de restauration et de transport; - Les insuffisances relevées dans les dossiers montés par les promoteurs ont plombé les objectifs fixés;
Perspectives 2015	- Impliquer davantage les promoteurs touristiques dans les stratégies d'amélioration des prestations à travers des séminaires d'imprégnation à l'endroit de tous les acteurs; - Meilleure programmation des activités ; - Le classement conduit à l'inspection de tous les établissements de tourisme et de loisirs, la production des autorisations de reclassements, le paiement des primes en 06 sessions, tout cela demande des moyens considérables par rapport à ceux retenus jusqu'à présent. Il faudra donc augmenter le financement de cette activité dans l'avenir. - développer une norme de qualité pour toutes les entreprises touristiques et les sensibiliser à tout moment ; - l'action est annuelle en objectif et indicateur, il faudra tenir compte de cette particularité pour le programme à venir en terme d'indicateur ; - expliquer comment calculer le taux de réalisation technique qui reste jusqu'ici fonction de l'encadreur ; - 12 sessions du CNT-ET qui s'avèrent insuffisants vue l'affluence en terme de dossiers ; pour une session il y a des travaux en sous commissions, des travaux de secrétariat et le versement des primes. Pour un rendement meilleur, les ressources allouées doivent être augmentées.

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 318

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

Responsable du programme

MBE Samuel
Directeur de la Promotion du Tourisme et des Loisirs

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 318, promotion du tourisme et des loisirs, vise l'incitation d'un plus grand nombre de touristes internes et internationaux à visiter le Cameroun et à découvrir ses attractions touristiques. En effet c'est la dépense des touristes dans une localité ou un pays, qui permet aux entreprises de rentabiliser leurs investissements, de créer plus d'emplois, d'augmenter leurs chiffres d'affaires et d'accroître les taxes fiscales versées à l'Etat.

La participation aux foires, salons, festivals et autres manifestations internationales tout comme leur organisation permettra d'engager des démarches dans ce sens auprès des tours operators ou agents de tourisme, en vue de la programmation et de la commercialisation de la destination Cameroun.

En outre, le MINTOUL entend favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants, adultes et personnes vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades, des foires de loisirs traditionnels, des centres aérés. Sur le plan stratégique, la création des clubs et centres de loisir, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permettent de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes.

Ce programme est décliné dans le tableau suivant.

OBJECTIF	Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non résidents.	
Indicateur	Intitulé:	NOMBRE DE TOURISTES INTERNES ACCUEILLIS
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	4750000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	1.0E7
	Année cible:	2016
Indicateur	Intitulé:	NOMBRE DE TOURISTES INTERNATIONAUX ACCUEILLIS
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	950000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	2000000.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DU TOURISME INTERNE Action 02: PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR Action 03: PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS Action 04: PROMOTION DES ACTIVITES DES LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES	
DOTATIONS INITIALES	AE 744 146 000	CP 743 346 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBE Samuel, Directeur de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Depuis Avril 2013, le Cameroun connaît un climat d'insécurité qui remet fondamentalement en cause l'essentiel des programmes de développement économique dont l'évolution nous prédestinait effectivement à l'émergence objectivée en 2035.

Conséquence de l'instabilité de certains Etats d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest, ce climat d'insécurité prend davantage impact sur le Cameroun en général et sur le tourisme en particulier, du fait des campagnes de désinformation orchestrées par quelques chancelleries occidentales des pays émetteurs de touristes sur les sites web officiels qualifiant notre pays de « zone rouge » avec pour corollaire la non fréquentation du Cameroun par les touristes ressortissants de leur pays.

A l'heure de la globalisation, de la mondialisation et de l'accès quotidien en temps réel à l'information, les consommateurs du produit touristique se voient influencés par ces informations relayées d'un site web à un autre. Face à ces périls et à ces agissements, la perception du Cameroun sur le marché touristique mondial est désormais négative et sa réputation en matière de sécurité a une incidence sur son image et un impact négatif sur la destination.

Afin d'assurer un meilleur rayonnement et une perception positive de cette image, autant auprès des étrangers qu'auprès de sa population, le MINTOUL et ses partenaires privés investis dans les questions de développement du tourisme, sont interpellés dans la mise sur pied d'une politique orientée vers la (re)conquête des touristes, en menant des opérations de charme et en amorçant par ailleurs des efforts de positionnement et de promotion touristiques sur la scène internationale, dans un monde concurrentiel et en perpétuelle mutation.

Si le Cameroun est tributaire de cette situation, les fondements proviennent de la déliquescence du bassin du Lac Tchad. Par ailleurs, le Golfe de Guinée, non moins épargnée, est sujet d'agressions criminelles et de grand banditisme le long de la côte atlantique.

En somme, la délicatesse de cette situation est la composition interrégionale des Etats de la CBLT qui donne lieu à une jonction entre l'Afrique Centrale (Cameroun, Centrafrique, Tchad) d'une part, et l'Afrique de l'Ouest (Niger et Nigéria) d'autre part.

Jonction à priori géostratégique, mais qui au plan des conséquences dues à l'instabilité et aux courants de criminalisation de l'espace, tend vers un glissement continu vers la précarisation de toutes les formes d'agressions aux conséquences difficilement maitrisables.

La problématique est plus complexe quant au voisinage : le voisin n'est plus simplement tout juste en face (Nigéria). Le voisinage stratégique est une aire de risques en partage. A l'exemple du Tchad qui n'est plus un pays du Golfe de Guinée voit son bassin stratégique s'étendre jusqu'à la mer, car la stabilité au littoral camerounais est aujourd'hui indispensable au progrès économique et social, à la capacité de paiement, à la visibilité du Tchad qui dépendent de la sécurité et l'exportation de son pétrole par le pipeline Tchad-Cameroun. Par ailleurs, le Cameroun et le Nigéria ont des préoccupations communes dans le Golfe de Guinée et dans le Bassin du Lac Tchad.

Au Cameroun, Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) accorde une place de choix au secteur du Tourisme et des Loisirs en tant que levier de croissance et

générateur de richesses et d'emplois. Les objectifs ambitieux assignés au secteur se voient malheureusement inhibés à ce jour par le phénomène Boko Haram.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Globalement le taux de réalisation de l'indicateur est de 105,5%.

Ce chiffre pourrait davantage s'améliorer autant que la mise en place d'infrastructures de Loisirs donneraient la motivation aux différentes catégories sociales (jeunes et adultes) à s'intéresser aux loisirs.

*Analyse de la performance globale du Programme N°318 :

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	N°1: 950 000 N°2: 4 750 000	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	47,5%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 744 130 565	CP 743 330 565
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 15 435	Ecart CP 15 435
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 735 549 457	CP 498 477 780
TAUX DE CONSOMMATION	98,8 %	67,1 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Les problèmes liés aux phénomènes de BOKO HARAM nous ont conduit d'un point de vue stratégique à redynamiser le tourisme interne, - Un arrêt total d'activités d'agences de voyages et tourisme : la zone n'étant plus programmée dans les catalogues des T.O., le Grand Nord n'accueille guère de touristes, entraînant même la fermeture pure et simple de certaines agences, y compris celle en charge de la location automobiles, étroitement liées à la présence de visiteurs et de touristes... - Une baisse des taux d'occupation d'hôtels proches de zéro (0), notamment de l'Extrême-Nord... Cette situation entraîne la mise en congé technique des employés et même la fermeture de quelques établissements d'hébergement et de restauration...	
PERSPECTIVES 2015	- Relancer le Mémoire d'Entente Chine-Cameroun pour la facilitation des voyages de touristes chinois à destination du Cameroun - Incitation des résidents à la consommation des produits touristiques et à la visite du Cameroun - Lancement des activités du club loisir Mintoul, - Elaboration de la stratégie sectorielle du développement des loisirs, - Elaboration d'un guide des loisirs au Cameroun - Organisation d'une foire sur les jeux et loisir traditionnels	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 PROMOTION DU TOURISME INTERNE

- Forte demande des visiteurs internes
- Certaines activités programmées au départ n'ont plus été jugées prioritaires par la suite d'où leur non-exécution
- les ressources allouées ont été orientées pour le financement d'autres activités

OBJECTIF	Amener les populations camerounaises a consommer les produits touristiques.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de touristes internes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 47,5%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		4750000.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		1.0E7						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5 750 000						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	462 718 000	461 918 000	462 702 565	461 902 565	456 588 993	436 251 171	98,7 %	67,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Proportion de plus en plus accrue des touristes - Amélioration progressive des conditions de séjour des touristes - Amélioration des prestations touristiques - Développement des infrastructures								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Participation au Festival Nyem-Nyem à Tignère, Salon Sially, Salon Gouvernemental (SAGO), Foire Internationale de Douala pour le Développement (FIDD), UNIFAC, festival SAO KOTOKO, festival Bogso à Eséka,etc - Organisation du Tour « le Beau vélo de RAVEL du bout du monde»								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Forte demande des visiteurs internes - Certaines activités programmées au départ n'ont plus été jugées prioritaires par la suite d'où leur non-exécution - les ressources allouées ont été orientées pour le financement d'autres activités								
Perspectives 2015	- Incitation des résidents à la consommation des produits touristiques et à la visite du Cameroun - Meilleure programmation des activités - Relancer le Mémorandum d'Entente Chine-Cameroun pour la facilitation des voyages de touristes chinois à destination du Cameroun, - Assurer des évènements d'éclat pouvant relayer la visibilité du Cameroun touristique à l'international... - Assurer une présence effective et régulière du Cameroun aux différentes rencontres internationales (foires, salons, forums de tourisme) - Rendre visibles et attractifs le site Web du Ministère du Tourisme et des Loisirs - Organiser autant d'éductours que possibles afin de donner l'opportunité aux tours opérateurs et journalistes européens de prospecter et de communiquer sur le tourisme camerounais ;								

Action 02 PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR

- Approvisionnement insuffisant du CAS
- Marché non exécuté à cause des procédures

OBJECTIF	Attirer le plus grand nombre de touristes internationaux/étrangers.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de touristes internationaux reçus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 47,5%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		950000.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		2000000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		912 000						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	206 121 000	206 121 000	206 121 000	206 121 000	206 121 000	0	100 %	0 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-Destination encore mal connue à l'international -Conquête des nouveaux marchés internationaux -Modicité du budget de promotion et de communication -Prise d'otages dans le septentrion -Phénomène Boko haram								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Participation aux foires internationales en Europe, en Asie et en Amérique : bourse du tourisme de Bruxelles, foire internationale du tourisme de Madrid, complément 5è ville aux USA, ITB de Berlin, Salon Solidarissimo à COLMAR en France, Salon Expo photos à COPENHAGUE au DANEMARK, Assemblée Générale CAF/OMT à LOUANDA, Réunion au Mexique, Conseil exécutif de l'OMT à OUZBEKISTAN, Congrès ATA à KAMPALA en OUGANDA, - Insertions publicitaires dans les magazines nationaux, radio et télévision et édition de documents Promotionnels - Dépliants touristiques de meilleure qualité éditée - participation à d'autres forums internationaux								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Approvisionnement insuffisant du CAS - Marché non exécuté à cause des procédures								
Perspectives 2015	- Conquête des nouveaux marchés de touristes internationaux - Organisation d'un Eductour Chinois, - Réorienter les touristes vers les zones non atteintes par les périls sécuritaires, afin de diversifier les produits et les circuits touristiques. - Organiser autant d'éductours que possibles afin de donner l'opportunité aux tours opérateurs et journalistes européens de prospecter et de communiquer sur le tourisme camerounais ;								

Action 03 PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS

- 80 moniteurs et encadreurs des œuvres de vacance formés,
- 5 clubs de loisirs enregistrés

OBJECTIF	Amener les camerounais et autres à pratiquer les loisirs sains et éducatifs								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de clubs et associations de loisirs créés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	50 482 000	50 482 000	50 482 000	50 482 000	50 330 742	40 395 119	99,7 %	80 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Fermeture de la quasi-totalité des salles de cinémas, - Insuffisance des salles de spectacles et espaces récréatifs, - Prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquence l'accentuation des fléaux sociaux en milieu jeune - Insuffisance de personnels formés dans le secteur								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 80 moniteurs et encadreurs des œuvres de vacances formés, - 5 clubs de loisirs enregistrés								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- 80 moniteurs et encadreurs des œuvres de vacance formés, - 5 clubs de loisirs enregistrés								
Perspectives 2015	- Formation de 10 points focaux de loisirs communaux, - Formation de 50 moniteurs de vacances, - Elaboration de la stratégie des Loisirs, - Enregistrement de 15 clubs de Loisirs,								

Action 04**PROMOTION DES ACTIVITES DES LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES**

- Difficulté de décaissement dans le CAS
- Insuffisance de personnels formés,
- Absence de centres sociaux éducatifs de loisirs

OBJECTIF	Organiser les activités de loisirs pour toutes les couches de populations								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de colonies de vacances, de classes promenades, de centres aérés, des camps de vacances organisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 35%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		14						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	24 825 000	24 825 000	24 825 000	24 825 000	22 508 722	21 831 490	90,7 %	87,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Fermeture de la quasi-totalité des salles de cinémas, - Insuffisance des salles de spectacles et espaces récréatifs, - Prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquence l'accentuation des fléaux sociaux en milieu jeune - Absence de cadres réglementaire								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 04 colonies de vacances - 10 classes promenade								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Difficulté de décaissement dans le CAS - Insuffisance de personnels formés, - Absence de centres sociaux éducatifs de loisirs								
Perspectives 2015	- Recensement des jeux et loisirs traditionnels dans les 10 régions - Organisation d'une foire sur les jeux et loisirs traditionnels - Participation à deux salons internationaux de loisirs								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 319

AMELIORATION DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT
DU TOURISME ET DES LOISIRS

Responsable du programme

Madame Angeline Florence NGOMO
Secrétaire Général

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 3 regroupe les activités relatives non seulement à la planification à travers l'élaboration des documents stratégiques, mais aussi à l'informatisation, la formation et la production des statistiques du tourisme et des loisirs.

Il comprend 5 actions déclinées en objectifs, indicateurs et cibles de la manière indiquée dans le tableau ci-dessous.

OBJECTIF	AUGMENTER LA QUALITE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES ET DES LOISIRS	
Indicateur	Intitulé:	Contribution du tourisme à l'économie nationale au moins égale à 5% du PIB
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	3.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	7.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME Action 02: RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE Action 03: RECHERCHE ET MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION BILATERALES ET MULTILATERALES Action 04: MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS Action 05: AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS Action 07: AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS	
DOTATIONS INITIALES	AE 532 688 000	CP 532 688 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Madame Angeline Florence NGOMO, Secrétaire Général	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Avec le retour à la planification stratégique du développement du Cameroun en 2009 et la promulgation en 2007 de la nouvelle loi sur le régime financier, la réforme des finances publiques a permis d'adopter la Gestion Axée sur les Résultats. On est alors passé du budget des moyens au budget programme. L'année 2014 est ainsi marquée par la poursuite de la budgétisation par programme. Ce qui induit un comportement plus citoyen et des efforts dans l'élaboration des documents de planification, programmation, budgétisation et de suivi/évaluation.

Par ailleurs, la carence de professionnalisme des acteurs touristiques constitue un déclencheur à l'organisation des séminaires de formation thématiques. Ce qui garantirait l'amélioration des conditions d'accueil des touristes au Cameroun, l'assainissement du domaine hôtelier en particulier et du secteur touristique en général.

Quant à la collecte et au traitement des statistiques touristiques de base, ils se font encore de

manière artisanale, rendant la tâche ardue et complexe. Il y a donc nécessité de réaliser des enquêtes statistiques dans le secteur du tourisme et des loisirs ; de disposer des outils informatisés pour faciliter l'exploitation des données y afférentes.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le programme 3 contient des actions relevant de domaines différents. De ce fait, l'indicateur retenu pour son évaluation dénote de la diversité des activités contenues dans ce programme et se situe à un niveau transversal. Globalement, le taux de réalisation est de 15,0%.

*** Analyse de la performance globale du Programme N° 3 : Amélioration des autres politiques de développement du tourisme et des loisirs**

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	3,6%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	15,0%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 529 495 309	CP 529 495 309
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 3 192 691	Ecart CP 3 192 691
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 503 287 972	CP 392 885 654
TAUX DE CONSOMMATION	95,1 %	74,2 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La part du tourisme dans le PIB est tributaire non seulement de l'effort des acteurs du secteur, mais aussi du comportement général de l'économie nationale. De plus, cet indicateur ne décrit pas directement les performances des différentes actions du programme. En outre, l'indicateur est triennal.	
PERSPECTIVES 2015	- La prise en compte du volet sécuritaire dans les objectifs du programme ; - La recherche et la mise en œuvre des accords de coopération bilatérales et multilatérale - Une meilleure programmation des activités à réaliser - L'amélioration du choix des indicateurs	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME

Les activités d'évaluation statistique programmées ont été pour la plupart réalisées. Notons toutefois que la part du tourisme dans le PIB est tributaire non seulement de l'effort des acteurs du secteur, mais aussi du comportement général de l'économie nationale.

OBJECTIF	Disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et des loisirs.								
Indicateur	Intitulé:		Taux de fréquentation dans les établissement d'hébergement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 13,6%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		2323319.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		3000000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2 415 527						
Indicateur	Intitulé:		Part du tourisme dans le PIB				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 15,0%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		7.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3,6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	142 055 000	142 055 000	167 002 885	167 002 885	167 002 885	124 480 782	100 %	74,5 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le traitement des statistiques touristiques collectées aux postes frontières et dans les hôtels se fait manuellement. Ce qui rend le travail complexe. D'où la nécessité d'automatiser l'exploitation des données collectées.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration d'une application pour la saisie des statistiques hôtelières, - Achat de matériel informatique pour faciliter le traitement des données statistiques, - Production des fiche de collectes des données statistiques hôtelières et des fiches récapitulatives.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités d'évaluation statistique programmées ont été pour la plupart réalisées. Notons toutefois que la part du tourisme dans le PIB est tributaire non seulement de l'effort des acteurs du secteur, mais aussi du comportement général de l'économie nationale.								
Perspectives 2015	-Certes, les indicateurs choisis permettent d'apprécier la dynamique de l'activité touristique, mais ils sont assez nombreux. Il faudrait alors définir un seul indicateur approprié. C'est le cas de l'annuaire des statistiques du tourisme où seront regroupés une grande partie des agrégats touristiques. -Par ailleurs le système d'information statistique du MINTOUL et notamment en ce qui concerne la remontée de l'information doit être amélioré.								

Action 02 RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTAIRE

Le CDMT, qui devait initialement être élaboré par appel d'offre, l'a finalement été en interne : d'où le virement du CP à la réalisation des activités de l'action 1 (mise en place d'un compte satellite du tourisme).

OBJECTIF	Elaborer les documents de politique de développement du tourisme et des loisirs.							
Indicateur	Intitulé:	Stratégie et plan directeur de developpemnt du tourisme et des loisirs élaborés et révisés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0						
Indicateur	Intitulé:	Loi N° 98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique et décret d'application révisés et promulgués					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 000 000	25 000 000	0	0	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Avec le retour à la planification, il paraît impérieux d'arrimer nos documents aux cadres nationaux de planification que sont la Vision 2035 et le DSCE 2010-2020. En outre, l'adaptation du cadre réglementaire du tourisme et des loisirs à l'évolution des missions assignées au MINTOUL apparaît comme une nécessité de réviser les lois et décrets dans le domaine. Par ailleurs pour mener à bien les activités de promotion de la destination Cameroun et de commercialisation des produits touristiques, il paraît judicieux de mettre sur pied l'office national du tourisme, organisme parapublic chargé d'assurer ce rôle avec plus d'efficacité et de flexibilité.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités programmées ont été annulées faute de moyens suffisant d'une part et d'autre part le projet lié à l'élaboration du CDMT a été effectué en interne, le montant correspondant ayant permis de financer une autre activité (élaboration annuaire statistique)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le CDMT, qui devait initialement être élaboré par appel d'offre, l'a finalement été en interne : d'où le virement du CP à la réalisation des activités de l'action 1 (mise en place d'un compte satellite du tourisme).							
Perspectives 2015	En ce qui concerne l'actualisation du cadre réglementaire du tourisme et des loisirs, les efforts seront davantage consacrés à la poursuite de la révision des décrets d'application de la loi relative à l'activité touristique et l'élaboration des normes liées notamment à l'organisation des activités de loisirs, de formation et d'aménagement des sites touristiques.							

Action 03 RECHERCHE ET MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION BILATERALES ET MULTILATERALES

Action non budgétisée

OBJECTIF	Négocier et opérationnaliser les coopérations bilatérales et multilatérales pour le développement du tourisme et des loisirs au Cameroun							
Indicateur	Intitulé:		Coopérations bilatérales et multilatérales menées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Projets de coopération élaborés et signés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		18.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2015								

Action 04**MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS**

Le coût étant intéressant, 06 licence supplémentaires d'antivirus ont été acquise ;
 Les ressources allouées ont permis de câbler tous les bureaux des services centraux ;

OBJECTIF	Automatiser et faciliter les tâches métiers								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de services câblés au réseau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de tâches métiers gérées automatiquement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	35 000 000	35 000 000	31 859 424	31 859 424	31 859 424	31 859 424	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Dans le souci d'améliorer la sécurité des données au MINTOUL, une démarche d'acquisition progressive des licences d'antivirus et de Systèmes d'exploitation des ordinateurs est entamée. - Le traitement des données sur les projets du MINTOUL se fait manuellement. Ce qui rend le travail complexe et difficile à évaluer. D'où la nécessité d'automatiser la gestion des projets.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Antivirus achetés (106) - Câblage réseau à la norme - Gestion des agréments automatisée (SAGA)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le coût étant intéressant, 06 licence supplémentaires d'antivirus ont été acquise ; - Les ressources allouées ont permis de câbler tous les bureaux des services centraux ;								
Perspectives 2015	- Protéger tous les ordinateurs avec des antivirus - Améliorer la Connexion à internet dans tous les bureaux - Faciliter la communication par un outil de collaboration en interne - Poursuivre ces activités dans les services déconcentrés								

Action 05 AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAÎNE PPBS

Toutes les activités liées à l'actualisation des documents techniques de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) ont été réalisées malgré le retard accusé par le prestataire en charge de l'élaboration du PAP.

Le taux de réalisation technique se justifie par la triennalité de l'indicateur.

OBJECTIF	Produire les documents techniques de la chaîne PPBS							
Indicateur	Intitulé:		PAP, CDMT, PPA, Budget programme disponible				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 33,3%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		12.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 170 000	11 170 000	11 170 000	11 170 000	10 798 945	10 798 945	96,7 %	96,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'actualisation de ces documents techniques de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) devait initialement être supportée par le BIP.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- actualisation et validation du CDMT 2015-2017 - actualisation du PPA 2015-2017 - actualisation et validation du Budget programme 2015 - élaboration du RAP 2014							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Toutes les activités liées à l'actualisation des documents techniques de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) ont été réalisées malgré le retard accusé par le prestataire en charge de l'élaboration du PAP. Le taux de réalisation technique se justifie par la triennalité de l'indicateur.							
Perspectives 2015	-Il convient d'envisager des sessions de renforcement des capacités des personnels du MINTOUL intervenant dans la chaine PPBS. Par ailleurs, le chronogramme de production des documents techniques de la chaine devrait être rigoureusement arrêté. -Améliorer le choix des indicateurs							

Action 07 AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS

La valeur cible du premier indicateur a été surévaluée.

De plus, l'un des indicateurs est un cumul, et l'autre triennal.

OBJECTIF	Développer le professionnalisme des acteurs								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de séminaires thématiques organisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 28,5%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		15.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		22.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 5,2%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		2250.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		8000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		300						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	319 463 000	319 463 000	319 463 000	319 463 000	293 626 718	225 746 503	91,9 %	70,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La nécessité d'assainir le secteur de la formation en tourisme, hôtellerie et loisirs aussi bien en structures qu'en enseignements s'avère nécessaire au regard de l'amateurisme constaté sur le terrain ; d'où la mise en place d'un système de formation bien pensée et menée dans ces filières à travers les référentiel des compétences/métiers dudit secteur.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'obtention de l'acte de déclaration d'utilité publique pour un terrain de 10ha à Bertoua en vue de la construction de l'école de référence en hôtellerie, tourisme et loisirs - l'élaboration et la validation des référentiels des compétences/métiers en tourisme, hôtellerie et loisirs								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La valeur cible du premier indicateur a été surévaluée. - De plus, l'un des indicateurs est un cumul, et l'autre triennal.								
Perspectives 2015	- L'implémentation des programmes de formation harmonisés sur l'ensemble du territoire national - La réalisation des études architecturales et techniques pour la construction de l'école de référence. - Revoir la cible								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 320

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR TOURISME ET LOISIRS

Responsable du programme

ABOUBAKAR
Direction des Affaires Générales

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière du tourisme et des loisirs. Pour atteindre cet objectif, quatre programmes dont trois opérationnels et un programme support ont été définis et mis en exécution.

En ce qui concerne le programme support, il porte sur les activités dont la réalisation participe à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel du MINTOUL notamment à travers le renforcement des infrastructures administratives et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs d'une part, et à la formulation et au suivi des recommandations au développement, notamment pour ce qui est de la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs.

Ce programme se décline en trois actions à savoir :

Action 1 : coordination des activités du tourisme et des loisirs ;

Action 2 : renforcement des infrastructures administratives ;

Action 3 : amélioration des conditions de développement des activités du tourisme et des loisirs.

Le tableau suivant présente de manière détaillée ce programme :

OBJECTIF	AMELIORER LA COORDINATION DES SERVICES ET ASSURER LA BONNE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de vehicules acquis
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	20.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	34.0
Indicateur	Année cible:	2016
	Intitulé:	Nombre de délégations régionales et départementales du MINTOUL construites, réhabilitées ou clôturées
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	13.0
	Année de référence:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Valeur Cible	35.0
	Année cible:	2016
	Action 01:	COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS
	Action 02:	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES
	Action 03:	AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS
DOTATIONS INITIALES	AE 3 046 092 000	CP 2 661 092 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABOUBAKAR, Direction des Affaires Générales	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 320 du Ministère du Tourisme et des Loisirs a été exécuté dans un souci de renforcement de la gouvernance; la nécessité d'améliorer les cadres de travail des personnels des services centraux et déconcentrés et l'amélioration des conditions séjour des touristes au Cameroun.

Il faut noter que ces activités ont été menées dans un cadre de mise en application d'un nouvel organigramme qui a doté le MINTOUL de trois nouvelles directions aux services centraux, deux bureaux d'information touristiques notamment à Beijing et Washington et plusieurs nouveaux services destinés au développement de loisirs dans les structures déconcentrées.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Toutes les activités de ce programme ont été exécutées. S'agissant des activités de l'Action 1 constituées à 93,21% du Budget de Fonctionnement et 6,78% des activités d'Investissement en équipement des services centraux, elles ont été exécutées à 100% ainsi que celles de l'Action 3 constituées des activités de fonctionnement du Conseil National du Tourisme.

Quant à celles de l'Action 2 relatives à la construction, réhabilitation et équipement des services déconcentrés du MINTOUL, sur les 39 activités programmées, une seule n'a pas pu être exécutée à savoir la construction de la Délégation Départementale du Nyong et Mfoumou pour un coût total en AE et CP de 25 millions.

Ainsi, une évaluation globale de ce programme renvoie les résultats consignés dans le tableau ci-après.

* Analyse de la performance globale du Programme N°320

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- 10 Délégations Régionales et Départementales du MINTOUL construites ou réhabilitées en 2014 - 2 VEHICULES ACQUIS EN 2014	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	45,45%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 971 848 455	CP 2 586 848 455
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 74 243 545	Ecart CP 74 243 545
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 479 693 623	CP 2 222 110 911
TAUX DE CONSOMMATION	83,4 %	85,9 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Le premier résultat s'explique par le fait que la cible a été fixée à 3 ans. Pour un objectif de 14 véhicules pour 3 ans, nous pouvons se satisfaire à avoir obtenu 2 véhicules pour la 1ere année ; - Malgré les difficultés rencontrées dans l'exécution, les intervenants de ce programme ont jouit de l'appui des experts du MINEPAT et du MINFI ce qui a permis une meilleure prise en main des nouveaux outils introduits par la réforme du Budget programme et d'assurer ainsi, une exécution satisfaisante des activités ;	

	- Le second résultat est justifié par l'effort effectué pour réaliser les contrôles. En effet, les multiples descentes inopinées des inspecteurs du Ministère en charge des marchés publics et des responsables du MINTOUL ont contribué à un meilleur suivi des marchés exécutés en Région et participé à proposer le plus tôt des solutions aux difficultés qui auraient pu empêcher l'exécution intégrale desdits projets ; - La forte insécurité observée dans la région de l'Extrême-nord.
PERSPECTIVES 2015	- Réviser les indicateurs de ce programme en les ramenant en un seul. L'unique indicateur du programme 320 devra désormais s'intituler « Niveau de mise en œuvre des programmes techniques » qui s'évaluera en pourcentage ; - Poursuivre l'amélioration des conditions à travers l'acquisition du matériel roulant pour les responsables de MINTOUL et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs en mobiliers de bureau, matériel informatique et climatiseurs. - Organiser de multiples séminaires dans le domaine du tourisme à l'encontre du personnel du MINTOUL et des acteurs dans les domaines du Tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs - Construire des clôtures et guérites pour les délégations régionales nouvellement construites ; - Equiper les délégations régionales nouvellement construites ; - Poursuivre la construction des délégations départementales ; - Réhabiliter les locations administratives qui abritent plusieurs délégations départementales ; - Poursuivre l'équipement des délégations départementales ; - Organisation des sessions du Conseil National du Tourisme (CNT), des réunions du Comité ad hoc et des réunions du comité d'appui ; - Organisation de 02 rencontres avec les FMO et les groupements professionnels du secteur du tourisme et des loisirs à Yaoundé et à Douala ; - 02 Missions d'évaluation des recommandations du CNT sur le terrain ; - 01 Voyage d'études programmé soit en France soit en Tunisie pour 02 responsables du CNT ; - 01 Stage de formation à l'étranger pour 02 responsables du CNT en Europe.

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

- Le premier résultat s'explique par le fait que la cible a été fixée à 3 ans. Pour un objectif de 14 véhicules pour 3 ans, nous pouvons se satisfaire à avoir obtenu 2 véhicules pour la 1^{ère} année ;
- Le second indicateur a vu son objectif explosé de part la revue à la hausse de l'objectif de la 1^{ère} année au regard de la forte demande exprimée par les personnels ;

Malgré les difficultés rencontrées dans l'exécution, les intervenants de ce programme ont joui de l'appui des experts du MINEPAT et du MINFI ce qui a permis une meilleure prise en main des nouveaux outils introduits par la réforme du Budget programme et d'assurer ainsi, une exécution satisfaisante des activités

OBJECTIF	Assurer une gestion humaine, matérielle et financière adéquates								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de vehicules acquis				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 14,28 %		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		20.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		34.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
Indicateur	Intitulé:		Nombre de photocopieurs, ordinateurs et split acquis/installés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 120%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		57.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		87.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		36						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 767 539 000	1 767 539 000	1 693 295 455	1 693 295 455	1 634 401 746	1 436 854 565	96,5 %	84,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Instabilité du logiciel d'exécution du budget PROBMIS - Entrée en vigueur du nouvel organigramme du MINTOUL qui crée de nouveaux postes de responsabilités qu'il faut doter des matériels roulants, des mobiliers et matériels de bureau et des outils informatiques - Seuls trois responsables sur seize sont dotés de véhicules de service, soient tous les inspecteurs de service, les conseillers techniques et les directeurs et assimilés sont dépourvus de véhicule.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition du matériel roulant (02 pick-up) pour les services techniques du MINTOUL - Séminaires menés dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience des métiers de tourisme et l'élaboration et la validation des programmes de formation professionnelle en Tourisme, Hôtellerie et Loisirs au Cameroun								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le premier résultat s'explique par le fait que la cible a été fixée à 3 ans. Pour un objectif de 14 véhicules pour 3 ans, nous pouvons se satisfaire à avoir obtenu 2 véhicules pour la 1^{ère} année ; - Le second indicateur a vu son objectif explosé de part la revue à la hausse de l'objectif de la 1^{ère} année au regard de la forte demande exprimée par les personnels ; - Malgré les difficultés rencontrées dans l'exécution, les intervenants de ce programme ont jouit de l'appui des experts du MINEPAT et du MINFI ce qui a permis une meilleure prise en main des nouveaux outils introduits par la réforme du Budget programme et d'assurer ainsi, une exécution satisfaisante des activités
Perspectives 2015	- Revoir l'objectif du second indicateur à la hausse ; - Poursuivre l'amélioration des conditions à travers l'acquisition du matériel roulant pour les responsables de MINTOUL et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs en mobiliers de bureau, matériel informatique et climatiseurs. - Organiser de multiples séminaires dans le domaine du tourisme à l'encontre du personnel du MINTOUL et des acteurs dans les domaines du Tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs

Action 02 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

- Les contraintes budgétaires ont contraint le MINTOUL à revoir à la baisse ses objectifs en ce qui concerne la programmation des constructions et réhabilitations des DDTL ;
- Il faut aussi noter que plusieurs DDTL sont en cours de finalisation. Ils devront être terminés avant l'année cible ce qui améliorera significativement l'indicateur n°2 ;
- Les multiples descentes inopinées des inspecteurs du Ministère en charge des marchés publics et des responsables du MINTOUL ont contribué à un meilleur suivi des marchés exécutés en Région et participé à proposer le plus tôt des solutions aux difficultés qui auraient pu empêcher l'exécution intégrale desdits projets.

OBJECTIF	Doter les services des bâtiments administratifs							
Indicateur	Intitulé:		Délégations régionales construites et réhabilitées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83,33%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		15.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5					
Indicateur	Intitulé:		Délégations départementales construites et réhabilitées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 20,83%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		30.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 245 000 000	860 000 000	1 245 000 000	860 000 000	811 738 877	755 010 586	65,2 %	87,8 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de la mise en œuvre de la réforme dans le système de passation des marchés publics qui confère au ministère en charge des marchés publics toutes les compétences pour gérer l'ensemble des projets attribués en région.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction de 03 Délégations Régionales (Nord-Ouest, Ouest et Sud) ; - Réhabilitation de 02 Délégations Régionales (Littoral et Sud-Ouest) ; - Réhabilitation de 05 Délégations Départementales (Mezam, Vallée du Ntem, Wouri, Haut-Nkam et Ndé).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les contraintes budgétaires ont contraint le MINTOUL à revoir à la baisse ses objectifs en ce qui concerne la programmation des constructions et réhabilitations des DDTL ; - Il faut aussi noter que plusieurs DDTL sont en cours de finalisation. Ils devront être terminés avant l'année cible ce qui améliorera significativement l'indicateur n°2 ; - Les multiples descentes inopinées des inspecteurs du Ministère en charge des marchés publics et des responsables du MINTOUL ont contribué à un meilleur suivi des marchés exécutés en Région et participé à proposer le plus tôt des solutions aux difficultés qui auraient pu empêcher l'exécution intégrale desdits projets.							

Perspectives 2015	- Construire des clôtures et guérites pour les délégations régionales nouvellement construites ; - Equiper les délégations régionales nouvellement construites ; - Poursuivre la construction des délégations départementales ; - Réhabiliter les locations administratives qui abritent plusieurs délégations départementales ; - Poursuivre l'équipement des délégations départementales.
-------------------	---

Action 03 AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

La forte insécurité observée dans la région de l'Extrême-nord

OBJECTIF	Proposer les mesures de facilitation d'entrée, de séjour, de sortie et de sécurité des touristes.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions du Conseil National du Tourisme (CNT) et du Comité ad hoc tenus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 33.33%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		9.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	33 553 000	33 553 000	33 553 000	33 553 000	33 553 000	30 245 760	100 %	90,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême nord ont été déclarées zones à risque pour les touristes par l'occident.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	02 sessions du CNT tenues ; 02 réunions du comité ad hoc tenues ; 02 réunions du comité d'appui tenues ; 02 Missions d'évalu02 sessions du CNT tenues ; 02 réunions du comité ad hoc tenues ; 02 réunions du comité d'appui tenues ; 02 Missions d'évaluation des recommandations du CNT sur le terrain tenues.ation des recommandations du CNT sur le terrain tenues.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La forte insécurité observée dans la région de l'Extrême-nord								
Perspectives 2015	-Organisation des sessions du Conseil National du Tourisme (CNT), des réunions du Comité ad hoc et des réunions du comité d'appui ; -Organisation de 02 rencontres avec les FMO et les groupements professionnels du secteur du tourisme et des loisirs à Yaoundé et à Douala ; -02 Missions d'évaluation des recommandations du CNT sur le terrain ; -01 Voyage d'études programmé soit en France soit en Tunisie pour 02 responsables du CNT ; -01 Stage de formation à l'étranger pour 02 responsables du CNT en Europe.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La mise œuvre du budget programme 2014, grâce à une gestion optimale des ressources budgétaires allouées, a conduit le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) à la réalisation des actions et activités retenues dans son PPA 2014. Toutes choses qui ont contribué à l'atteinte de l'objectif stratégique du sous-secteur tourisme et loisirs.

Au titre de l'exercice 2014, le MINTOUL a bénéficié d'un budget programme qui s'élève à 10 279 000 000, dont :

- Budget de Fonctionnement : 2 979 000 000 ;
- Budget d'investissement : 6 300 000 000
- Compte d'affectation spéciale (CAS) : 1 000 000 000

Ce budget programme a été ventilé en dépenses de fonctionnement et d'investissement entre les quatre programmes du MINTOUL. On a (hors CAS) :

- Programme 1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs : 5 341 874 000
- Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs : 1 743 346 000
- Programme 3 : Amélioration des autres politiques de développement du tourisme et des loisirs : 532 688 000
- Programme 4 (support): Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur du tourisme et des loisirs : 2 661 092 000

A cet égard, il est présenté ci-après les bilans tant financier que physique de l'exécution du budget programme 2014.

A-Bilan financier

A-1 : Taux d'exécution du budget par rapport aux quotas libérés

Les dépenses engagées au titre du Budget de Fonctionnement des services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs (Autres dépenses du personnel et Dépenses des biens et services), conformément aux quotas libérés par le MINFI, est présenté par trimestre dans le tableau suivant :

Trimestre	Quotas libérés	Crédits consommés	Taux de consommation
Premier	252 044 864	209 604 517	83,16
Deuxième	251 357 291	308 829 895	122,86
Troisième	220 204 864	226 301 151	102,77
Quatrième	226 301 151	102 681 659	45,37
TOTAL	949 908 170	847 417 222	89,21

Pour ce qui est des services extérieurs et déconcentrés, le taux d'exécution financière des crédits du budget de fonctionnement libérés aux premier et second semestres ont été consommés à la hauteur de 90,75% ;

A-2- Taux d'exécution du budget par rapport à l'enveloppe

allouée

Sur la base de l'enveloppe budgétaire allouée au MINTOUL au titre de l'exercice 2014, le taux d'exécution financière, base engagement, se présente de la manière suivante :

***Budget de Fonctionnement**

	Rubriques	Enveloppe allouée	Crédits consommés	Taux de consommation
	Autres dépenses du personnel et Dépenses des biens et services	1 466 000 000	847 417 222	57,80
	Salaire	1 125 000 000	843 750 000	75,00
	Bourses et Stages	388 000 000	205 873 971	53,06
	TOTAL	949 908 170	847 417 222	63,68

***Budget d'Investissement**

	Rubriques	Enveloppe allouée	Crédits consommés	Taux de consommation
	Projets à gestion centrale	4 870 000 000	2 435 000 000	50,00
	Projets à gestion déconcentrée	965 000 000	930 000 000	96,37
	Projets à ressources transférées	465 000 000	295 000 000	63,44
	TOTAL	6 300 000 000	3 660 000 000	58,10

*** Compte d'Affectation Spéciale**

Le budget programme lié au Compte d'Affectation Spéciale a été engagé à hauteur de 968 600 000 de la manière suivante :

- Activités de promotion du tourisme interne et sous-régionale : 398 469 000
- Participation aux foires internationales : 324 600 000
- Organisation de deux sessions du Conseil National du Tourisme et deux réunions du comité ad hoc : 50 531 000

- Appuis financiers aux promoteurs privés et ONG : 35 000 000
- Développement des activités de loisirs : organisation de colonies de vacances organisées dans le Sud, le centre, le Nord-Ouest et l'Adamaoua, organisation des classes promenades, et formation des moniteurs de vacances : 160 000 000

Ce taux d'exécution du CAS sur la base de l'enveloppe budgétaire s'élève à 96,86%.

B-Bilan physique

B.1- Dépenses de Fonctionnement

De manière globale, au plan physique, les dépenses de fonctionnement ont permis, entre autres, l'amélioration des conditions de travail du personnel, le fonctionnement des services et le renforcement des capacités du personnel des services centraux et déconcentrés à travers des stages et séminaires dans les domaines du tourisme et des loisirs.

B.2- Budget D'investissement

Le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2014 s'élevant à 6 300 000 000 FCFA sont repartis en trois grandes rubriques selon le lieu de gestion des projets, à savoir :

1^{ère} rubrique : Projets à Gestion Centrale pour un coût total de 4 950 000 000.

Ce sont les projets dont les procédures d'attribution des marchés sont initiées à partir des services centraux. Il y en a vingt-neuf (29) pour cet exercice, dont trois (03) ont débuté depuis 2012. Il s'agit précisément du Projet de Construction de l'Hôtel d'Ebolowa accompagné de sa Maîtrise d'œuvre et de son Contrôle géotechnique. Les vingt-six (26) autres projets ont été introduits dans le Journal de Programmation des Marchés Publics 2014.

A titre de rappel, 24 projets relèvent du seuil de compétence de la Commission de Passation des Marchés du MINTOUL et 02 projets de la Commission Centrale au MINMAP.

2^{ème} rubrique - Projets à Délégation Automatique :

Ce sont des projets dont les crédits sont affectés à la gestion des Services Déconcentrés et Extérieurs. Il y en a quarante-trois (43) pour un coût global de 915 000 000 de FCFA.

3^{ème} rubrique - Projets à Crédits Transférés :

Ce sont les projets dont les crédits sont affectés à la gestion des Collectivités Territoriales Décentralisées. Il y en a dix-sept (17) pour un coût global de 435 000 000 de FCFA.

L'exécution physique de ce budget suivant les rubriques sus-indiquées se présente comme suit:

S'agissant des 24 projets de la première rubrique :

Huit (08) ont été exécutés à 100% (livraison de deux véhicules pick-up, livraison du matériel informatique, la livraison de 25 climatiseurs, la livraison des mobiliers et du matériel de bureau, l'Acquisition de logiciel de gestion des Agréments, l'Amélioration de l'infrastructure réseau de l'immeuble abritant les services centraux, l'Acquisition des licences et des outils de sécurité, la Construction et l'équipement d'un complexe hôtelier trois étoiles (3*) à Mundemba (phase 1 : Réalisation des études architecturales, techniques et environnementales)) ; la réalisation des travaux de réfection du Centre d'accueil de Kribi ; la réalisation de la 2^{nde} phase des Stations Nautiques à Lagdo et Maga; la réalisation des travaux de réfection du Centre Climatique de Dschang ; Elaboration des normes d'aménagement des sites touristiques ;

Cinq (05) ont un niveau d'exécution évalué à 80%. Il s'agit de : acquisition et pose des panneaux directionnels ; acquisition des panonceaux pour les établissements de tourisme ; construction d'une structure d'accueil à Bimbia ; construction d'un parc de loisirs à Buea (phase 2) ; construction d'un parc de loisirs à Ebolowa (phase 2).

Il faut noter que la procédure d'attribution de quatre (04) projets a été suspendue. Il s'agit des projets :

- de la Poursuite de l'élaboration de la Stratégie de Développement du Tourisme et des loisirs qui a été remplacé par le projet d'élaboration de l'annuaire statistique ;
- de l'Acquisition puis de la Sécurisation d'un terrain et de la Réalisation des Etudes Complémentaires en vue de la Construction d'un Centre de Formation de Référence en Tourisme, Hôtellerie et des Loisirs à Yaoundé.

Dorénavant le Centre de Formation de Référence sera plutôt construit à Bertoua. A cet effet, le MINEPAT a été saisi pour modifier le journal du BIP et procéder au virement des crédits y afférents. Toutefois, le MINEPAT a réagi après la date limite d'apposition des visas sur les marchés publics qui est fixé au 15 octobre de chaque exercice budgétaire ;

- de la finalisation des travaux de construction de deux (02) bungalows d'hébergement F3 au Campement Touristique des Lacs Jumeaux de Manengouba dont la procédure d'attribution a été suspendue parce que la première phase n'a toujours pas été exécutée à ce jour.

En ce qui concerne les projets relevant de Commission Centrale de Passation des Marchés, notamment le projet de la poursuite des travaux de construction et d'équipement du Centre Touristique Intégré de Meyomessala et de sa maîtrise d'œuvre, les dossiers techniques n'ont pas été transmis et partant les crédits réservés pour ces projets sont tombés en forclusion. S'agissant des projets des seconde et troisième rubriques, les marchés ont un taux d'exécution de 75%. Par contre les marchés attribués par voie de gré à gré (Projets dont les montants sont inférieurs à 5 millions de FCFA), sont réalisés à 100%.

C-DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées lors de la réalisation des projets sont de trois ordres, notamment:

- le retard observé dans la transmission des Spécifications Techniques, Termes de Références et Devis des projets. En effet, les projets dont les DAO ont été élaborés avec des retards sur le journal de programmation des marchés publics connaissent de risque de forclusion en fin d'exercice.
- l'absence au niveau de l'application dédiée à l'exécution du Budget PROBMIS, des crédits réservés aux projets dont les cartons de dépenses avaient été transmis en région, par erreur, par le MINEPAT;
- les lenteurs administratives observées au niveau du MINMAP et du MINTP en ce qui concerne les Avenants du Marché de base du projet de construction d'un hôtel de classe internationale à Ebolowa.

3.2. LEÇONS APPRISES

La mise en œuvre du PPA 2014-2016 appelle quelques commentaires en guise de leçons pour une meilleure élaboration du PPA et partant du RAP. C'est ainsi que:

- Au contraire du CDMT qui est décliné en programmes, actions, activités et tâches, le PPA est décliné en programmes et actions. Ce qui ne permet pas une évaluation ex post judicieuse des tâches et activités à partir du PPA. Il serait donc souhaitable que ce soit le CDMT qui fasse l'objet d'une évaluation à posteriori au niveau du parlement.
- Le RAP 2014 est élaboré au moment où le CDMT et le PPA 2015-2017 sont exécutés. Les améliorations envisagées ne peuvent être utiles que deux années après le RAP 2014.
- Il serait fort judicieux que les différents responsables améliorent la définition des indicateurs et cibles à retenir dans les différents documents de planification et de programmation. Ce qui permettrait d'obtenir non seulement des indicateurs pertinents et stables mais également de fixer des cibles en adéquation avec les moyens financiers alloués annuellement au MINTOUL.
- Les différents responsables des programmes, actions, activités et tâches devront jouer leur rôle en plénitude tout comme les contrôleurs de gestion.
- Il y a nécessité de former l'ensemble des personnels du MINTOUL à la Gestion Axée sur les Résultats. Ce qui permettrait aux uns et aux autres l'appropriation de l'esprit et de la lettre du budget programme à travers les outils de la chaîne PPBS.

3.3. PERSPECTIVES 2015

Après avoir procédé à l'évaluation des programmes exécutés durant l'exercice budgétaire 2014, il y a lieu de s'intéresser à présent aux réalisations futures qui se dérouleront dans un contexte marqué par l'élargissement des attributions du MINTOUL, la prise en compte des compétences à transférer aux collectivités territoriales décentralisées.

A- Elargissement des attributions du MINTOUL

La création d'un Ministère en charge des questions liées au tourisme et aux loisirs par décret 2011/408 du 9 décembre 2011 et son organisation par décret n°2012/291 du 21 juin 2012 constituent deux faits majeurs.

Ce tournant stratégique impulsé par le Président de la République a vu ainsi les missions assignées à ce département ministériel s'enrichir des composants loisirs. Ce qui a donné lieu à une nouvelle répartition cohérente des tâches et au renforcement considérable des structures existantes

L'on est passé de 05 directions à 08 dans les services centraux, de 60 à 100 services déconcentrés dans les Délégations Régionales et de 0 à 116 services dans les Délégations départementales; d'un (01) Bureau d'Information Touristique à 03 dont un pour l'Europe à Paris, un pour l'Amérique à Washington et un pour l'Asie à Beijing (Services extérieurs).

B-Prise en compte des exigences de la décentralisation

Le Cameroun est un paradis d'écotourisme de par la diversité de ses écosystèmes côtiers et marins, forestiers, de montagnes, de savanes et de steppes. Eu égard à ces nombreuses potentialités déjà inventoriées, toutes les ressources du Cameroun permettent de développer plusieurs produits touristiques : tourisme culturel, tourisme cynégétique, tourisme de safari-photo, tourisme de santé et de cure, tourisme balnéaire, tourisme sportif, agrotourisme, écotourisme, tourisme d'affaires et de congrès, etc...

C'est dans cette optique que le MINTOUL a mis en œuvre un vaste programme de valorisation des sites touristiques qui pour la plupart se retrouvent dans l'arrière-pays. Ce programme se décline pour l'essentiel en leur désenclavement, à l'aménagement d'infrastructures d'accueil, d'hébergement, d'équipements touristiques, de signalisation et de sécurité.

A ce jour et du fait de la modicité des moyens alloués, 68 sites touristiques seulement ont connu un début d'aménagement. Parmi ceux-ci, 18 ont été confiées aux Collectivités Territoriales Décentralisées de ressort, dans le cadre du transfert des compétences et des ressources par l'Etat aux Communes, en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local.

Plus précisément,

- En 2011, 100 millions ont été transférés pour l'aménagement de 03 sites touristiques ;
- En 2012, 100 millions ont été transférés pour l'aménagement de 03 sites touristiques ;
- En 2013, 450 millions ont été mis à la disposition des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'aménagement de 07 sites touristiques ;
- En 2014, 470 millions ont été transférés pour l'aménagement de 12 sites touristiques.

Pour l'exercice budgétaire 2015, les ressources financières d'un montant d'un milliard cent

millions de francs ont été programmées et seront transférées aux CTD pour la valorisation des sites touristiques.

C'est de rappeler que le tourisme est un domaine de compétences désormais partagées entre les pouvoirs publics et les populations locales ; et pour rationaliser l'action publique en matière de développement touristique, les Collectivités Territoriales Décentralisées sont de plus en plus interpellées pour assurer le rôle de chef de file dans le processus d'élaboration des documents de planification en vue de la mise en œuvre des projets dans le secteur du tourisme et des loisirs.

Toutefois, l'on relève des difficultés perceptibles dans l'implémentation du processus de décentralisation et de l'exercice des compétences transférées aux CTD en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local. Grosso modo ces difficultés sont la résultante:

- Du manque d'engouement par les acteurs locaux pour l'appropriation des textes qui régissent l'activité touristique ;
- Du manque de compétence en matière d'aménagement des sites touristiques ;
- Du manque de professionnalisme dans la gestion des sites et des recettes collectées ;
- De la marginalisation par les acteurs locaux du concept de gestion durable des sites touristiques

C'est pourquoi le MINTOUL envisage :

- La poursuite de la vulgarisation des textes en matière de tourisme et des loisirs auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
- L'élaboration des cahiers de charges pour l'exploitation des sites touristiques transférés aux Communes ;
- La mise sur pied d'un comité pour assurer l'encadrement et le suivi des Communes dans le processus de transfert des compétences et l'exploitation des ressources en matière de tourisme et des loisirs.

Pour plus d'efficacité, les Collectivités Territoriales Décentralisées devront soumettre des schémas de développement du tourisme et des loisirs, afin de garantir la cohérence entre les actions menées à leurs différents niveaux et celles programmées par l'administration en charge du tourisme et des loisirs, l'objectif poursuivi étant celui d'une clarification des compétences dévolues aux uns et aux autres et une meilleure lisibilité des résultats attendus.

C- Actions à mener entre 2015 et 2017

Pour les trois prochaines années, le Ministère du Tourisme et des Loisirs procédera à :

- la poursuite de l'aménagement des sites touristiques ;
- la poursuite de la construction des hôtels et centres touristiques ;
- la construction des villages de vacances, des parcs d'attractions, des parcs de loisirs et des stations nautiques;

- l'appui à la conception des produits touristiques par les opérateurs privés ;
- la participation aux salons et foires ;
- l'organisation du salon du tourisme camerounais ;
- l'édition des supports promotionnels multilingues ;
- la codification de la cuisine camerounaise ;
- l'appui aux associations et promoteurs privés ;
- l'agrément, le classement et le reclassement des entreprises touristiques et de loisirs ;
- l'organisation des classes promenades, des colonies de vacances, des caravanes de loisirs ;
- l'appui à la création des clubs tourisme et de loisirs dans les collèges, lycées et universités ;
- l'organisation de sessions du Conseil National du Tourisme ;
- la mise en œuvre et au suivi des recommandations du Conseil national du tourisme ;
- la mise en place d'un compte satellite du tourisme ;
- l'évaluation de la part des activités de loisirs dans le PIB ;
- la finalisation de la révision de la stratégie de développement du tourisme et des loisirs ;
- la poursuite de l'élaboration du Plan Directeur du Développement du Tourisme et des Loisirs ;
- la création d'un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration ;
- l'organisation des séminaires de renforcement des capacités thématiques ;
- l'appui à la création des offices communaux pilotes ;
- l'élaboration des PAP, CDMT, PPA et du Budget Programme ;
- l'acquisition des matériels roulants ;
- la construction des Délégations Régionales et Départementales de Tourisme et des Loisirs ;
- la promotion de la bonne gouvernance ;
- la lutte contre les IST, VIH/SIDA.

En conclusion, au titre de l'exercice 2015, les ressources financières allouées au MINTOUL se chiffrent à 3 204 000 000 en fonctionnement et 6 300 000 000 en investissement, soit un montant total de 9 504 000 000, ce qui se traduit par une baisse de 225 000 000 par rapport à l'exercice 2014.

Aussi, faut-il relever que la structuration de l'offre touristique et des loisirs de même que la promotion de la Destination Cameroun appellent-elles de la part des Pouvoirs Publics une amélioration très significative de la dotation budgétaire globale à allouer au Ministère du Tourisme et des Loisirs aussi bien pour l'exercice 2015 que pour les prochaines années.

En effet, il convient de rappeler que la ruralité de la quasi-totalité des sites touristiques contraint le Gouvernement à engager des actions herculéennes de mise en valeur des lacs, berges, monts, pics, grottes, plages, etc. disséminés sur toute l'étendue du territoire.

A ce jour 837 sites touristiques ont été identifiés. Pour ce qui est de sites naturels, le coût minimal de l'aménagement d'un site varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA, voire 5 milliards de FCFA sde ; en matière d'espaces récréatifs, il faut mobiliser entre 500 millions et 4,5 milliards FCFA par village de vacances ou muséographique, parc de loisirs ou d'attraction, etc.